

Projet réaménagement de la 367 entre St-Augustin-de-Desmaures et Ste Catherine -de-la-Jacques –Cartier.

J'aimerais connaître les vrais raisons qui ont amené le ministère des transports a changé le tracé qui partait du coin de La rue Notre-Dame et allait sortir au Grand-Capsa. De 2001 à 2003 le député au pouvoir m'avait assuré que je pouvais dormir sur mes deux oreilles parce qu'on nous prenait du terrain seulement au coin de la rue Notre –Dame. Après l'élection d'un nouveau député le 14 avril 2003 je me suis ré- informé pour vérifier si le tracé avait changé, j'ai reçu la même réponse. Puis lors de la réunion d'information en février 2005 le tracé était changé. Que c'est-il donc passé?

P.S. Vous trouverez une copie de la lettre que j'ai adressée à la ministre- adjointe au transport et au maire Mr.Marcel Corriveau.

Copie de la lettre de Mme Hamel pour son aide.

Copie d'une lettre reçue de Mr Luc Bergeron.

Copie d'une lettre montrant ce que nous avons du faire pour montrer notre inquiétude.

Julie Fiset

Pour la Ferme Pierre Fiset.

Sainte-Foy, le 20 novembre 2003

Madame Julie Boulet
Ministre déléguée aux Transports
Édifice de la Haute Ville
700, boulevard René-Lévesque Est
29^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

Objet : Inquiétude au sujet du tracé pour la continuité des travaux de la réfection de la route 367 (route de Fossambault)

Madame la Ministre,

Nous tenons à vous exprimer ouvertement notre inquiétude au sujet du tracé pour terminer la réfection de la route 367.

Nous savons, présentement, que le ministère des Transports étudie deux projets de tracé, l'un de ces projets, s'il est retenu, nous affectera grandement. En effet, notre propriété est située au 1233, route de Fossambault à Saint-Augustin-de-Desmaures. Notre terrain longe la route de Fossambault du 3^e rang jusqu'au 5^e rang ou rue Notre-Dame.

Nous exploitons, moi et mon mari, une ferme laitière, nous sommes la deuxième génération d'exploitant et nos fils espèrent bien en être la troisième. Au fil des ans nous avons investis beaucoup de temps et d'argent pour rendre notre ferme de plus en plus prospère. Nous l'avons doté d'installations fonctionnelles qui nous ont demandé des investissements très importants. Comme vous devez vous en douter une ferme de type familiale survit la plupart du temps à force du travail acharné de ses exploitants.

Malheureusement, le travail de plusieurs années et l'avenir de mes fils risque d'être anéanti. En effet, notre terre a une superficie de 15.9 hectares et si votre ministère décide d'adopter le tracé qui fera passer la route sur les lots 105 et 106, vous allez par le fait même séparer 2 terres agricoles et réduire notre terre de 5 hectares. Cette décision rendra quasiment

impossible l'exploitation de notre ferme. Nous avons très peur que le travail de toute une vie, je dirais même le travail de 2 vies soient perdus. Je suis certaine, madame la Ministre, que vous comprenez notre crainte, je dirais même notre effroi face à une telle éventualité.

Je vous demande donc d'intervenir auprès de vos fonctionnaires pour que ces derniers tiennent compte de cette réalité et d'adopter l'autre projet de tracé. Ce dernier vous permettrait d'utiliser des terrains vous appartenant et de passer droit dans la courbe du 5^e rang. Ce tracé passerait dans un boisé ce qui aurait moins d'impact que de diviser 2 terres agricoles.

Je vous rappelle, Madame la Ministre, que cette lettre est le cri du cœur d'une femme et d'un homme qui ont peur de voir le travail de toute une vie enseveli sous de l'asphalte et nous vous prions, Madame la Ministre, d'accepter nos plus sincères salutations.

Julie Fiset

Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) + 514 381 1111

c.c. madame France Hamel, députée de La Peltre
monsieur Marcel Corriveau, président de l'Arrondissement Laurentien



Charlesbourg, le 12 janvier 2004

REÇU LE

13 JAN. 2004

VILLE DE QUÉBEC
Arrondissement Laurentien
Bureau d'arrondissement Saint-Augustin

Monsieur Marcel Corriveau
Conseiller municipal et président du Conseil de l'arrondissement 8 - Laurentien
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

Objet : Rapport d'étude d'impact sur l'environnement (version préliminaire)
Modification du tracé
Projet de réaménagement de la route 367
N/Réf. : GCO-20040109-33

Monsieur,

Pour poursuivre la démarche conjointe amorcée à l'étude d'opportunité et tel que convenu aux rencontres des comités technique et directeur du projet qui ont eu lieu le 17 juin et le 28 août derniers, vous trouverez ci-joint copie du rapport préliminaire d'étude d'impact sur l'environnement pour le projet de réaménagement de la route 367 dans les limites de l'arrondissement Laurentien de la ville de Québec (Saint-Augustin-de-Desmaures) et de la ville de Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier. Des copies papier ou en version électronique du document ont été envoyées à tous les représentants des comités

Comme mentionné lors des rencontres, le ministère des Transports a réalisé des sondages géotechniques dans le secteur de l'intersection de la route du Grand-Capsa. Les sondages ont révélé une épaisseur importante de terre noire venant compromettre la possibilité de réaliser le réaménagement sur le tracé préférentiel retenu pour l'étude d'impact sur l'environnement. Dans ces circonstances et pour des raisons de faisabilité technique (coûts de construction et entretien), le projet de tracé a été déplacé au nord-est de l'intersection. Une copie du tracé modifié est annexée à cet envoi.

Il est important de retenir que le rapport préliminaire de l'étude d'impact qui vous est transmis ne comprend pas les modifications du tracé. Toutefois, même si les analyses n'ont pas encore été réalisées par la firme GENIVAR, nous pouvons à titre indicatif, mentionner que les modifications touchent principalement les impacts sur le milieu humain et le climat sonore, ainsi que sur le milieu biologique. En effet, les résidences et bâtiments touchés ne sont plus les mêmes. Une érablière en exploitation devrait également subir des impacts. De façon globale, les résiduels sur ces milieux ne sont toutefois pas plus importants que pour le tracé initialement retenu.

De plus, la rencontre d'information et de consultation publique des citoyens doit avoir lieu le mercredi 25 février à 19 heures, dans les bureaux du secteur de Saint-Augustin-de-Desmaures au 200, route de Fossambault. Les citoyens de l'arrondissement Laurentien et de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier seront invités à cette rencontre par le biais des journaux locaux. La rencontre préparatoire avec les représentants désignés par le comité directeur aura lieu le 16 janvier prochain. Des précisions vous seront transmises ultérieurement sur le déroulement de cette rencontre de consultation publique.

Nous aimerions recevoir vos commentaires sur l'étude d'impact et sur la modification du tracé d'ici le **5 février prochain**, afin d'être en mesure de les considérer pour la préparation de la rencontre d'information et de consultation des citoyens. Suite à cette rencontre, la firme GENIVAR intégrera tous les changements nécessaires, afin que le rapport d'étude d'impact final soit déposé au ministère de l'Environnement au printemps 2004. Les consultations publiques menées par le BAPE pourraient se tenir à l'automne 2004.

Vous pouvez transmettre vos commentaires sur l'étude d'impact ou demander des précisions sur le projet à madame Maryse Hamel, chargée de projet au Service des inventaires et du plan par courrier électronique (mahamel@mtq.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 380-2003 (poste 2369).

Je vous remercie de votre collaboration dans la préparation de ce projet de réaménagement et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le chef du Service des inventaires
et du plan,



CLAUDE STEVENS, Ing.

CS/MH/dg

c.c. Monsieur Jean Boudreault, GENIVAR

p.j.

Le 17 février 2004

Madame Julie Fiset
Monsieur Pierre Fiset
?
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)

OBJET : Travaux de réfection de la route 367
N/Réf. : 2003-11-24-52

Madame,
Monsieur,

À la suite de votre lettre du 20 novembre dernier concernant le projet de réaménagement de la route 367, entre la voie ferrée (4^e Rang Est) et l'intersection de la route du Grand-Capsa dans le secteur de Saint-Augustin-de-Desmaures, nous vous informons par la présente de l'état d'avancement du projet.

En collaboration avec les partenaires municipaux concernés, les analyses réalisées jusqu'à maintenant ont révélé que la route ne pouvait être réaménagée de façon sécuritaire dans l'axe actuel, puisque plusieurs variantes de contournement tels que les critères de sécurité et de circulation, les impacts sur le milieu humain (agricole, forestier, résidentiel et commercial), sur la qualité de vie, sur le climat sonore, sur le paysage ainsi que sur le milieu naturel (biophysique et biologique) devaient être considérées.

Un projet de contournement fait actuellement l'objet d'une étude d'impact par le ministère des Transports et celui-ci doit répondre aux exigences environnementales. Une fois complétée, une séance d'information et de consultation publique est prévue et l'invitation paraîtra dans votre journal local vous indiquant l'endroit et l'heure de la rencontre.

En attendant, et tel que je me suis engagé à le faire, avant cette séance d'information, des représentants de la Direction de Québec vous rencontreront afin de vous informer des scénarios actuellement à l'étude ainsi que leurs impacts.

Direction de Québec

Les Cours de l'Atrium
475, boulevard de l'Atrium, 2^e étage
Charlesbourg (Québec) G1H 7H9

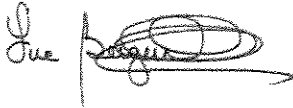
Téléphone : (418) 643-1911
Télécopieur : (418) 646-0003
Courriel : dtq@mtq.gouv.qc.ca

Par la suite, après le dépôt de l'étude d'impact au ministère de l'Environnement, la procédure prévoit également une consultation publique qui sera menée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Ce n'est qu'après toutes ces étapes que le gouvernement aura à décider s'il donne son aval ou non à ce projet, donc nous permettre d'aller rencontrer les personnes concernées et amorcer des pourparlers d'expropriation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

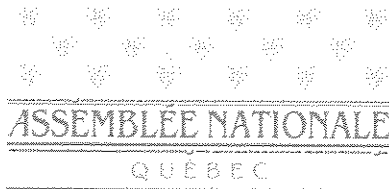
Le directeur,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luc Bergeron', with a stylized flourish extending to the right.

LUC BERGERON, ing.

MH/LB/nr

c.c. M. André-F. Bossé, ing. s.-m.a. Direction générale de Québec et de l'Est
M. Claude Stevens, ing. Direction de Québec



France Hamel
Députée de La Peltre
Présidente de Séance

Sainte-Foy, le 18 novembre 2003

Madame Julie Fiset

Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)

Objet : Lettre à la ministre déléguée aux Transports

Madame Fiset,

Tel que convenu lors de notre conversation téléphonique, je vous fais parvenir la lettre que vous désirez adresser à la ministre déléguée aux Transports, madame Julie Boulet. Mon adjointe y a fait quelques modifications, je crois que cela n'a rien changé au contenu et au message que vous voulez faire parvenir à la ministre déléguée.

Je vous en fais parvenir 3 copies, j'en ai gardé une pour mon dossier, il n'est donc pas nécessaire pour vous de m'en faire parvenir.

J'espère que le tout vous convient et je vous prie d'agréer, Madame Fiset, l'expression de mes meilleurs sentiments.


France Hamel
Députée de La Peltre

Hôtel du Parlement
Bureau PC, 42
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone : (418) 644-0185
Télécopieur : (418) 641-2680
Courriel : fhamel@assnat.qc.ca
www.francehamel.com

Bureau de Circonscription
4120, boul. Chauveau, bureau 201
Sainte-Foy (Québec)
G2E 5A5
Téléphone : (418) 877-5260
Télécopieur : (418) 877-6533
Courriel : fhamel@assnat.qc.ca
www.francehamel.com

Pierre Richard

Saint-Augustin-de-Desmaures, Qc.

Saint-Augustin-de-Desmaures, mardi le 4 mai 2004

Regroupement des résidents de la route 367
Saint-Augustin-de-Desmaures, Qc.

Objet : convocation à la réunion avec les représentants du ministère des Transports

Mesdames,
messieurs,

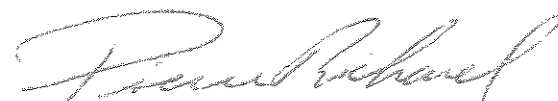
À la suite de notre réunion du 22 avril dernier, Charles Demers a émis un communiqué de presse et, le lendemain, la station de télévision TQS produisait un reportage concernant le réaménagement de la route 367 qui a été diffusé sur leurs ondes. Dans les minutes qui ont suivi ce reportage, des représentants du ministère des Transports ont communiqué avec nous pour déterminer une rencontre avec les porte-parole du regroupement des résidents de la route 367. Nous avons donc été accueillis, lundi le 26 avril dernier, dans les bureaux du ministère par M. André F. Bossé, sous-ministre adjoint, M. Louis-Marie Pelletier, directeur de cabinet adjoint et M. Luc Bergeron, directeur de projet. La conclusion de cette réunion est que le ministère des Transports a accepté de déléguer des représentants pour venir répondre aux questions des résidents de la route 367.

Ainsi, la présente a pour but de vous convoquer à cette importante réunion qui se tiendra jeudi le 13 mai prochain à 18h30 au Complexe municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures. Voici donc un aperçu du déroulement de la rencontre qui sera animée par Charles Demers et Pierre Richard :

1. brève présentation des invités et introduction;
2. présentation et justification des différentes variantes du projet par le ministère;
3. les familles posent leurs questions et s'expriment;
4. conclusion du ministère des Transports;
5. conclusion et remerciements des porte-parole du regroupement des résidents de la route 367.

Voici donc l'occasion que nous attendions pour nous exprimer et surtout pour obtenir l'information que le ministère n'a pas toujours voulu porter à notre attention. À nous maintenant de saisir cette occasion et de nous préparer adéquatement pour faire part de nos points de vue de la façon la plus efficace.

Alors, au plaisir de vous rencontrer le 13 mai prochain, et d'ici là, veuillez accepter, mesdames, messieurs, mes cordiales salutations.



Pierre Richard